

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Tros mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Fléclhier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Janvier 1881.

Chronique générale.

Le conseil des ministres d'avant-hier a discuté le projet de loi préparé par le général Farre pour les dépenses du service militaire en ce qui concerne les instituteurs, les ecclésiastiques, les membres de l'enseignement public en général et les jeunes gens se destinant aux carrières libérales.

Le texte de ce projet a été approuvé sous réserve de plusieurs modifications.

Les jeunes gens se destinant au service des cultes feront leur année de service comme infirmiers dans les hôpitaux militaires. Quant aux congréganistes, ils devront posséder le brevet de capacité et prendre l'engagement de servir dans une école publique ou dans une école libre désignée par le ministre, pendant dix ans.

En même temps que M. Labuze et ses amis veulent incorporer dans l'armée française tous les élèves ecclésiastiques et tous les instituteurs, voici que le gouvernement austro-hongrois vient de présenter au Reichsrath, le 6 décembre dernier, un projet de loi tout différent. L'Autriche, elle aussi, devançant nos sectaires, avait imposé le service à ces deux catégories de dispensés ; mais cette mauvaise loi fut à peine appliquée ; quand, il y a peu d'années, l'armée autrichienne fut réorganisée, on décida que les séminaristes et les aspirants instituteurs seraient mis en congé illimité, les premiers n'étant astreints à aucun service militaire, et les instituteurs devant recevoir seulement une instruction de huit semaines.

Cette restriction ne suffit plus à l'Autriche : sous l'empire des difficultés croissantes qu'éprouvent pour se recruter le clergé et les instituteurs, le gouvernement de ce pays ré-

clame du Reichsrath des dispositions plus libérales.

Il demande que la dispense soit étendue, sous la forme d'un congé illimité :

1° Aux élèves des deux dernières classes d'un gymnase qui prendront, devant la commission de classement, l'engagement de faire leurs études théologiques et d'embrasser la carrière ecclésiastique ;

2° Aux jeunes gens qui, au moment du tirage au sort, se trouveront encore dans l'une des deux dernières classes d'une école préparatoire d'instituteurs, sans que leurs études aient été retardées par leur faute.

Ces détails nous sont fournis par la Revue militaire de l'étranger (n° du 1er janvier, p. 28), laquelle est rédigée au ministère de la guerre. Evidemment le général Farre, qui en autorise la publication, voudra s'en servir contre M. Labuze.

Le directeur politique du Soleil n'a pas caché sa façon de penser aux électeurs parisiens. — Il a été élu, cependant, après avoir inscrit nettement sur son drapeau le mot de RÉSISTANCE, et nous le connaissons assez pour savoir qu'il résistera vaillamment, dans la mesure que comporte le vrai libéralisme, à toutes les insanités du parti radical.

Voilà une élection dont nous nous plaignons cordialement à féliciter les Parisiens, d'autant plus qu'au lendemain de sa victoire M. Edouard Hervé, qui est monarchiste, adresse aux électeurs du quartier de la Chaussée-d'Antin la circulaire que voici :

« Electeurs,

Il y a dix jours, je posais ma candidature : aujourd'hui vous l'avez fait triompher.

Je vous remercie en mon nom ; je vous remercie au nom des idées d'ordre que je défends.

Dans une affiche placardée la veille du scrutin, mes adversaires ont déclaré que la question était posée, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, entre la Monarchie et la République.

Je pourrais m'emparer de cette déclaration et dire à mon tour que la Monarchie, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin, l'a emporté sur la République.

Je ne dirai cependant rien de pareil.

Si j'avais eu à poser devant vous la question de Monarchie ou de République, je ne l'aurais pas posée incidemment, subrepticement, clandestinement en quelque sorte.

Je l'aurais posée ouvertement et au grand jour.

Ne craignez donc pas que je vienne changer après coup le caractère de l'élection.

Je ne me suis pas placé sur le terrain politique, je ne me suis placé que sur le terrain municipal.

J'ai fait appel à tous les électeurs monarchistes ou républicains qui réprouvaient, comme moi, les funestes tendances de l'ancien Conseil municipal.

Vous avez répondu à cet appel.

Je ne cherche pas combien il y a parmi vous de monarchistes, combien de républicains.

Je suis l'élu des uns comme des autres ; je serai le fidèle mandataire des uns comme des autres.

Le mandat que je vous ai demandé, le mandat que vous m'avez confié, ne peut prêter à aucune équivoque.

C'est un mandat nettement anti-radical.

Tel je le reçois de vous, tel je le remplirai.

» HERVÉ. »

M. Edouard Hervé, à notre avis, vient de mener à bien une bonne campagne.

Il justifiera certainement son succès par son attitude au sein du Conseil municipal de Paris — et nous tenons d'avance pour certain que tous les vrais conservateurs libéraux seront avec lui.

Voici le relevé définitif des élections municipales, à Paris :

Opportunistes sortants réélus, 48. — In-

transigeants, 28. — Opportunistes nouveaux réélus, 3. — Intransigeants élus, 4. — Conservateurs sortants réélus, 5. — Nouveaux élus, 3. — Total : 58. — Ballottages 22. Total : 80.

On ne compte qu'une vingtaine d'opportunistes parmi les cinquante-huit conseillers municipaux de Paris qui ont été élus dimanche. Les intransigeants, d'après un recensement fait par M. Clémenceau, seraient au moins trente. M. Clémenceau espère que les intransigeants se renforceront dans les vingt-deux ballottages qui auront lieu dimanche.

On lit dans le Télégraphe :

« Il est très-nettement arrêté que le gouvernement français n'interviendra pas, si un conflit surgissait entre la Grèce et la Turquie. »

Nous trouvons dans un journal de Genève l'information suivante :

« Nous apprenons qu'un certain nombre d'amnistiés de la Commune qui se trouvent à Paris sont convoqués à une réunion particulière qui aura lieu à Zurich, le 3 février prochain. Les frais de voyage seront soldés par la Société internationale de Genève. »

Depuis quelques jours, sur les plaintes répétées de l'autorité ecclésiastique, la police a reçu l'ordre de veiller attentivement à ce qui se passe dans les églises de différents quartiers de Paris, dès la tombée de la nuit. A Saint-Eustache notamment, de 4 à 4 heures 1/2 du soir, des bandes de garnements de 45 à 48 ans, tout dépenaillés, se donnent des rendez-vous dans cette église et y tiennent leurs conciliabules à voix basse. Ils se partagent le produit des vols qu'ils ont commis dans le courant de la journée, aux alentours des Halles, et prennent leurs dispositions pour le lendemain.

10

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

La malheureuse mère avec ses vêtements fanés, ses cheveux grisonnants, sa figure pâle et ascétique, ses yeux entourés d'un cercle noir, présentait l'image de la douleur, mais d'une douleur qui repousse la commisération et la sympathie.

Je vous écoute, mademoiselle, dit-elle de ce ton glacial qui avait déjà impressionné la jeune fille.

Madame, je vois que j'ai en vous un auditeur peu bienveillant, prévenu contre moi ; je m'en attriste, mais je devais m'y attendre.

Pourquoi donc, mademoiselle ?

Il y a deux jours, madame, vous êtes allée avec votre fils à la chapelle de Notre-Dame-des-Flots ; j'étais là, tout près de vous, et j'ai entendu votre conversation.

Ah ! vous étiez là près de nous, et votre curiosité s'est donnée la satisfaction de surprendre le secret de notre chagrin.

Je n'ai pas perdu une de vos paroles, mais vous vous méprenez sur mes sentiments en parlant de ma curiosité. J'ai prêté l'oreille à votre entretien, parce que dès les premiers mots j'ai compris

qu'il s'agissait d'une douleur à soulager, d'une infortune à laquelle il ne m'était pas permis de rester indifférent.

Je ne vous comprends pas.

Vous me comprendrez tout à l'heure. Votre fils est sur le point de partir pour l'Amérique à la suite d'un procès qu'il devait gagner et qu'il a perdu.

C'est bien cela.

Et ce procès, c'est mon père qui en était chargé.

Mon fils ne récrimine pas, ne réclame rien.

Il ne récrimine pas, mais votre cœur n'a pu se défendre, dans l'amertume de sa douleur, d'accuser mon père, de m'accuser moi-même.

Il y avait dans les paroles de la jeune fille un accent de dignité et de sincérité tel que madame Bréhier se sentit émue ; elle regretta ses soupçons et sa colère.

J'ai eu tort, dit-elle.

Vous avez eu tort de nous croire, mon père et moi, capables de calculs dont la seule pensée nous ferait horreur ; mais vous avez eu raison de nous attribuer la responsabilité du malheur qui vous frappe, nous la reconnaissons et voulons l'accepter en réparant le tort qui vous a été fait.

Madame Bréhier la regarda avec stupeur ; elle ne se rendait pas bien compte des sentiments de la jeune fille et du mobile qui dictait ses paroles.

Elle se demandait si elle devait accueillir ce langage avec admiration ou s'en offenser. Mais le souvenir de cet odieux Bocardet qu'elle avait vu en compagnie de Valentine lui revint à l'esprit et l'irritation reprit le dessus.

Est-ce aux conseils de M. Bocardet, dit-elle, que je dois attribuer les paroles que je viens d'entendre ?

M. Bocardet n'a rien à voir dans les résolutions de mon père et dans les miennes, c'est aux seules inspirations de notre conscience que nous obéissons.

Il fallait que Madame Bréhier eût des préventions bien enracinées contre l'avocat et sa fille, car elle réagissait contre l'impression que ce langage si simple, dont l'accent était sincère, produisait sur elle ; elle se tenait en garde contre une surprise, contre une faiblesse ; ses regards et son attitude révélaient la persistance de la défiance.

Tous ceux qui connaissent mon père, reprit Valentine avec plus de fierté et d'animation dans la voix, savent que jamais un mensonge n'est sorti de sa bouche, que jamais il n'a consenti à servir des intérêts qui n'avaient pas pour eux la sanction d'une équité scrupuleuse, qu'il préférerait rester toujours pauvre, plutôt que d'arriver à la fortune par des moyens dont il aurait à rougir. C'est pour cela qu'il veut restituer à votre fils la fortune dont celui-ci a été frustré.

Elle raconta l'histoire de la pièce du procès poussée par le vent et disparue sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue ; elle dit comment elle avait évoqué ses souvenirs, comment son père avait acquis la certitude que la fatale feuille de papier lui avait été confiée.

Peu à peu, Madame Bréhier se laissait gagner ; elle sentait ses préventions s'évanouir les unes après les autres. Son cœur aigri par de douloureuses épreuves avait été injuste, elle le regrettait et ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration pour cet homme déjà trop vieux pour recommencer sa carrière, pour cette jeune fille dans l'âge des désirs ambitieux, qui se dépouillaient volontairement d'une fortune dont nul n'aurait songé à leur demander compte. Après avoir exprimé ses impressions sur cet acte de probité inattendu, elle ajouta :

Mais, si j'en crois ce qui m'a été dit, votre père n'est pas riche ?

Il trouvera dans le témoignage de sa conscience et dans l'estime des honnêtes gens, le dédommagement de ce qu'il perd.

Et vous, mademoiselle, vous êtes à l'âge où l'on se marie, vous avez sans doute formé des projets. La perte de votre dot vous permettra-t-elle de les poursuivre ?

Elle avait prononcé ces mots avec quelque hésitation, lentement, comme si elle se rendait bien

D'après les dépêches des préfets, la neige couvre en ce moment tous nos départements du Midi.  
On redoute de nouvelles inondations.

### Etranger.

Les Boers se sont emparés de Pretoria et M. Gladstone est obligé d'appeler les réserves sous les drapeaux.

Au cours de la discussion de l'adresse à la Chambre des Communes, M. Gladstone a fait des aveux qui ne sont guère rassurants.

Parlant des bruits alarmants qui ont été répandus par les journaux, il a déclaré qu'il n'avait « ni à les affirmer, ni à les démentir ».

Pour l'action diplomatique, il a dit que les puissances faisaient « des efforts dans un sens pacifique », afin de régler la question des frontières turco-grecques. Mais il a ajouté : « Les puissances ne sont pas d'accord sur les mesures à prendre pour arriver à une solution satisfaisante ».

C'est là un aveu fort grave dans les circonstances actuelles.

Pour arrêter la Grèce dans son ardeur, il faudrait une action énergique des cabinets. Or, si les cabinets ne sont pas d'accord, si les uns promettent à la Grèce plus que les autres, comme il est facile de le prévoir, le gouvernement d'Athènes verra dans cette division un encouragement, ou du moins une liberté plus grande, pour ses entreprises.

Cette situation fatale est le résultat de l'initiative imprudente prise par M. Waddington au congrès de Berlin et des promesses plus imprudentes encore données au cabinet grec par M. Gambetta.

Un ouvrier de Birmingham, nommé Hutchinson, a révélé à la police anglaise que des nihilistes russes lui ont demandé à travailler à la fabrication de divers engins explosifs.

Ed avril 1875, Hutchinson travaillait à Londres : il rencontra dans un restaurant deux étrangers, un Allemand et un Russe, avec qui il fit conversation et à qui il apprit qu'il était horloger. Il les revit le même soir, et ils lui demandèrent de fabriquer des mouvements d'horlogerie destinés à six objets différents. Hutchinson conclut sans hésiter, de leurs applications, que ces mouvements d'horlogerie devaient s'adapter à des engins explosifs ; les uns devaient être enfouis sous terre, un autre était une bombe à dynamite ; enfin le plus terrible devait consister en une boîte très-petite, contenant de la dynamite ou de la nitro-glycérine qu'on aurait pu mettre dans un bouquet et qu'un mouvement d'horlogerie aurait fait éclater à un moment donné. Hutchinson pense que ce bouquet était destiné à être jeté dans la voiture du czar à l'occasion d'une fête quelconque.

compte de ce qu'il y avait d'indiscret dans cette question, et tenait cependant à la faire. Valentine se redressa et répondit avec quelque sécheresse :

— Permettez-moi, madame, d'être seule juge de cette question.

— C'est juste, pardonnez-moi cette parole que je n'avais pas le droit de vous adresser.

Elles restèrent quelques instants silencieuses, promenant leurs regards vagues sur les allées du jardin ; madame Bréhier paraissait absorbée dans des réflexions qu'elle ne tenait sans doute pas à communiquer. Valentine l'observait, devinait chez elle quelque préoccupation mystérieuse dont elle n'osait lui demander compte. Ce fut elle la première qui reprit la parole.

— Maintenant, madame, dit-elle, votre fils vous est rendu, il va pouvoir en toute sécurité reprendre les travaux qui le conduiront à la gloire, qui seront la consolation de votre vieillesse ; pourquoi votre cœur ne s'abandonne-t-il pas sans réserve à la joie ?

— C'est vrai. Je dois vous paraître étrange. C'est que... c'est que je me demandais si mon fils renoncera à son départ.

— Je ne m'expliquerais pas qu'il y persévérât, puisque ce voyage lui est si douloureux. Il faudrait qu'il eût d'autres motifs. Permettez-moi d'ajouter qu'il y a dans sa conduite des circonstances que j'ai peine à m'expliquer. Comment, sur la foi d'un

Les étrangers promirent 400 livres sterling à l'horloger après l'achèvement de son travail. Ils lui annoncèrent à l'avance les attentats qui se sont produits sur le chemin de fer de Moscou et au Palais d'Hiver, et une partie des engins à la fabrication desquels devait travailler Hutchinson étaient destinés à servir en ces deux circonstances. L'horloger prétend que les étrangers manifestèrent une vive irritation lorsqu'il exprima finalement sa résolution de ne pas accepter leurs propositions. Depuis leur départ, il a vécu dans la crainte d'être puni par eux de ce refus ; après beaucoup d'hésitations, il se décida à prévenir l'ambassade russe de l'attentat projeté contre le train où devait se trouver le czar.

La police anglaise a entre les mains la correspondance échangée entre l'ambassade et Hutchinson ; ce dernier a donné le signalement de l'Allemand et du Russe. L'Allemand lui aurait déclaré appartenir à une association socialiste résolue à attenter à la vie de l'empereur Guillaume et du prince de Bismark.

TURQUIE. — Constantinople, 11 janvier. — Le *Vakif* publie une lettre d'un diplomate ottoman qui conseille à la Porte de rejeter absolument la proposition d'arbitrage et de donner à la Grèce un délai de huit jours pour accepter la délimitation des frontières indiquées dans la note du 3 octobre.

En cas de refus, le diplomate conseille de rompre immédiatement les relations avec la Grèce, et d'expulser tous les Grecs qui, après avoir fait fortune sous les auspices de la Turquie, prétent leur concours à la Grèce.

La lettre termine en disant qu'il faut profiter de l'opinion de l'Europe, actuellement favorable à la Turquie.

ESPAGNE. — Une dépêche de Madrid annonce que mardi avait lieu, à la Chambre des députés, la discussion du message.

M. Léon y Castillo accuse M. Canovas del Castillo de poursuivre une politique extérieure défavorable à la France.

Le ministre répond que cette accusation n'a aucun fondement et que, bien au contraire, les relations entre la France et l'Espagne sont très-cordiales, de même que les relations de l'Espagne avec toutes les autres puissances.

GRECE. — Le *Militar-Wochenblatt*, feuille militaire allemande, s'exprime ainsi qu'il suit au sujet de l'armée hellénique :

« Lorsqu'on veut apprécier l'état actuel de l'armée hellénique, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un des plus petits Etats de l'Europe, qui ne compte qu'un million et demi d'habitants et qui ne possédait, il y a cinq mois, qu'une armée de 7,000 hommes. Le décret de mobilisation de M. Tricoupi au mois d'août 1880 n'eut que peu de succès. Ce ne fut qu'en octobre que les recrues se présentèrent en nombre respectable et que les volontaires commencèrent à arriver des colonies grecques de la Turquie, de la Roumanie et de l'Egypte.

inconnu dont nul ne put garantir la loyauté, se condamne-t-il à cet exil lointain, tandis que dans une période un peu plus longue peut-être, il aurait pu se libérer facilement par son travail ?

— Mon Richard est une de ces natures qui se portent facilement aux résolutions extrêmes. Quand il s'est vu dans l'impossibilité de faire face aux dettes de la famille, sa fierté s'est exaltée, il s'est figuré la mémoire de son père flétrie, son nom avili, il n'a plus eu qu'une pensée : s'acquitter au plus tôt, au prix des plus cruels sacrifices.

« C'est alors que l'homme dont vous parlez est venu le trouver. C'était un Américain qui était en relations d'affaires avec M. Desbains, notre débiteur. Dans les derniers temps il s'était introduit dans son intimité, il était l'hôte assidu de sa maison, il exerçait sur lui une influence que je n'ai jamais pu m'expliquer. Il avait assisté à la mort de son ami, c'est lui qui est venu nous l'annoncer. Il a renouvelé ses visites et quand, après l'issue du procès, il a vu mon fils profondément découragé, il lui a fait de brillantes propositions, a fait luire à ses yeux la perspective de splendides bénéfices en Amérique. Richard a subi l'influence de cet étranger, il s'est rendu à ses conseils, et cependant il est impossible de voir deux natures plus dissemblables. Autant mon fils est enthousiaste, disposé à s'exalter pour ce qui lui paraît beau et grand, indifférent aux questions d'argent, autant cet étranger est froid, positif,

» L'armée s'était, à cette époque, sensiblement accrue. L'infanterie se composait de 23 bataillons, comptant ensemble 28,750 hommes. Huit bataillons de chasseurs formaient un corps de 9,000 hommes ; on avait en outre organisé deux régiments de cavalerie, 16 batteries d'artillerie et 3 bataillons de troupes du génie. Les escadrons de cavalerie sont de 175 hommes, les batteries de 170 et les bataillons du génie de 900 hommes ; cela fait un total de 44,830 hommes, chiffre qui représente assez exactement la force réelle de l'armée grecque à l'heure présente. Les Grecs indiquent un chiffre supérieur, parce qu'ils comprennent dans l'effectif la gendarmerie (4,000 hommes), les non-combattants (4,000 hommes), et les réservistes (9,000 hommes au plus).

» Que dire maintenant de la valeur de cette armée ? L'éducation militaire est naturellement, en comparaison avec les autres armées, imparfaite ; mais, eu égard au fait que le service n'a duré jusqu'ici que deux mois, elle est surprenante. C'est surtout le cas pour les chasseurs et l'artillerie. Les habitants de l'Acarnanie, qui se trouvent dans les rangs des premiers, sont soldats d'instinct. En deux ou trois mois ils se forment complètement. L'artillerie de montagne a de la valeur. La pièce est enlevée rapidement de la croupe du mulet qui la porte et mise en position. Les mulets sont vigoureux et peuvent supporter de grandes fatigues ; ils n'ont besoin d'autre nourriture que celle qu'ils trouvent sur leur route. Le tir des artilleurs est bon ; ils font porter les projectiles jusqu'à 3,500 mètres. Les pièces de montagne seraient particulièrement utiles dans une guerre sur les frontières actuelles de la Grèce. Quant à savoir si, en thèse générale, les canons de montagne sont des engins efficaces, c'est là une autre question.

» La cavalerie laisse à désirer ; l'infanterie est variable ; quelques bataillons ont des hommes solides, tandis que d'autres se composent de soldats faibles, à poitrine étroite, maladroits. Les fusils Gras, dont l'infanterie est armée, sont de bonne fabrication ; en général, l'armement de l'armée est excellent. Ce qui lui manque, c'est un bon état-major et un service de transports bien organisé ; il lui faudrait aussi une augmentation du nombre des officiers et sous-officiers.

» On ignore qui aurait le commandement général si la guerre éclatait ; aucun des généraux du pays n'a l'expérience de la guerre. Aussi a-t-on conseillé aux Grecs de prendre un étranger comme chef de l'état-major général. Il manque 300 officiers et plus de sous-officiers encore ; le service des transports est insuffisant, et on risque de voir se renouveler ce qui s'est passé en 1877, alors que le général Soutzo, après une marche de 12 kilomètres sur le territoire turc, fut forcé, par le manque de provisions, de rebrousser chemin. Il est douloureux en tout cas, vu le mauvais état des chemins en hiver, que les hostilités puissent commencer avant mars ou avril.

INCENDIE. — 5 janvier. — Un violent incendie vient de dévorer complètement l'im-

calculateur, c'est le chiffre fait homme. J'ai entendu parler des affinités créées par les contrastes, je ne puis expliquer autrement l'ascendant que M. Materson a pris sur mon fils.

— Ce M. Materson vous paraît-il digne de sa confiance ?

— Nullement, il me fait peur, mais le parti de Richard est pris ; mes prières et mes raisonnements ont été également impuissants, on ne parviendra pas à le faire revenir sur sa résolution.

(A suivre.) Louis COLLAS.

LE FOYER ILLUSTRÉ.

Sommaire du n° 14 (Dimanche 9 janvier 1881).  
La Girondine, par J. Claretie. — Variétés parisiennes : Le porte-drapeau, par Frantz Beauvallet. — Histoire de chasse : Une chasse aux marcreuses, par Fernand Delisle. — Voyage en Perse et en Arménie, par Maxime Petit. — Le Roman d'un brave homme, par Edmond About. — Pensées et Maximes. — Le Théâtre en zigzags, par Ch. Legaud. — Jeux d'esprit, par Ch. Duagel. — Problèmes nouveaux. — Petite correspondance.

mense établissement qui devait s'appeler *The large hotel of the two World*, à Guatemala.

Ce bâtiment venait d'être terminé. Il y avait 1,200 chambres avec cabinets de toilette, une salle à manger de 1,500 couverts et le tout établi d'après ces bases.

Ce sinistre frappe plusieurs négociants français, car tout le liège et le mobilier avaient été achetés en France. Plusieurs navires tout chargés allaient quitter Saint-Nazaire, quand la nouvelle a été télégraphiée.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 janvier.

La Bourse n'a pas eu d'animation aujourd'hui. C'est tout au plus si on peut noter une tendance presque insignifiante de nos rentes vers des cours meilleurs. Le 5 0/0 gagne 10 centimes, de 120.50 à 120.60 ; sur le 3 0/0 perpétuel, 7 centimes 1/2, de 85.15 à 85.22 1/2.

Les fonds étrangers ne s'éloignent pas des cours auxquels on est revenu hier pendant la dernière heure. On cote de 87.75 à 87.95 sur l'Italien ; le Florin d'Autriche fait 76.90 et le Florin Hongrois 94.25 ; le Russe 5 0/0 1877 à 95.90. On a essayé d'un mouvement sur tout l'ensemble des valeurs espagnoles. Cette tentative ne paraît pas avoir réussi.

L'action de la Banque de France est à 3,800. On semble croire à Londres à un prochain renchérissement de l'argent. L'action du Crédit foncier de France est recherchée à 1,480. A ce prix on a raison de mettre en portefeuille un titre sur lequel la hausse est loin d'être épuisée. Il ne faut pas considérer le prix actuel comme un cours normal, mais bien comme un niveau temporaire au-delà duquel les achats du comptant ne tarderont pas à porter cette valeur. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie se traite à 635. Cette institution a devant elle le plus bel avenir.

L'action de la Banque de Paris a été l'objet de négociations à 1,160 et 1,165. On a fait 1,040 sur le Comptoir d'Escompte et 1,100 après 1,080 sur le Crédit lyonnais.

L'action de la Banque ottomane se maintient sans difficulté à 548.75. Le 5 0/0 turc se traite, de son côté, à 13.05.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Saumur.

Le bruit de la démission de M. Bodin prend de plus en plus de consistance. On croit qu'elle est positive, mais que l'administration préfectorale le tient secrète pour que notre ex-maire revienne sur sa décision et conserve son 25<sup>e</sup> siège.

#### Guerre au cléricanisme !

Le *Courrier* n'a pas eu d'admiration seulement pour le reposoir de l'Ecole de cavalerie. A l'occasion de la bénédiction de la chapelle de Notre-Dame des Artilleurs, notre confrère avait déjà été profondément touché, et, dans des accents admirables, il a décrit en termes émus l'imposante cérémonie à laquelle il a religieusement assisté. Qu'on en juge :

« Hier mardi, une pieuse et touchante cérémonie a été célébrée à l'église de Notre-Dame-des-Artilleurs, à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle chapelle dédiée à la Sainte Vierge. A dix heures, M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers, venu exprès pour cette cérémonie, a présidé à l'inauguration du monument, en présence d'une foule nombreuse et recueillie. Mais la plus belle partie de la fête était réservée pour la soirée. En effet, vers trois heures, le clergé de Saumur, réuni à celui des villes et communes voisines, sortait au bruit des cloches de l'église de Saint-Pierre, pour se rendre en grande pompe, à Notre-Dame, où un salut solennel devait être chanté.

» La procession présentait un aspect aussi admirable qu'imposant. La marche était ouverte par un détachement de lanciers à cheval ; puis suivaient en bon ordre, d'abord les enfants des écoles de la Doctrine Chrétienne et de l'Enseignement mutuel, les premiers munis d'étendards aux banderoles éclatantes ; les élèves des Sœurs, portant une statue de la Vierge, placée sur un brancard élégamment décoré ; puis les magnifiques ornements de la chapelle, dus à la munificence des fidèles, portés par des coussins en velours cramoisi par des demoiselles habillées en blanc ; le pensionnat des Dames de la Retraite et tous les autres établissements d'instruction de la ville ; ensuite, venait la musique de l'Ecole de cavalerie, précédant le clergé, placé sur deux rangs, et au milieu duquel se trouvait M<sup>r</sup> l'évêque, répandant ses bénédictions sur la foule agenouillée qui

se pressait sur son passage; les corps civils et militaires, ayant à leur tête M. le Sous-Préfet, M. le Maire et ses deux adjoints, M. le général comte de Rochefort, entouré d'un brillant état-major, et enfin les membres des diverses corporations religieuses de Saumur. Un détachement de cavaliers à pied formait l'escorte et un escadron à cheval fermait la marche.

Sur tout le parcours de la procession, une foule nombreuse garnissait les fenêtres et circulait à flots pressés.

A l'arrivée du cortège à Notre-Dame, le salut a été célébré. Pendant l'office, M<sup>me</sup> la vicomtesse O'Neill de Tyrone, accompagnée de M. le général comte de Rochefort, ont fait une quête au profit de l'œuvre. La musique du collège remplissait les intermèdes de la cérémonie.

Enfin, après deux sermons prononcés par M. le curé de Saint-Pierre et un autre membre du clergé, dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom, Monseigneur Angebault, du haut de la chaire, a prononcé quelques paroles qui ont vivement impressionné l'auditoire. Puis se rendant à l'autel qui était magnifiquement illuminé, Monseigneur, au milieu d'une brillante auréole de feux, au bruit des chants religieux, au son des fanfares, au balancement des bannières, a laissé tomber une dernière bénédiction sur la foule innombrable agenouillée sous les voûtes de la vaste coupole de l'édifice.

En résumé, cette fête, grande et solennelle, qui a été favorisée par un temps magnifique, EST UNE DES PLUS BELLES AUXQUELLES IL NOUS AIT ÉTÉ DONNÉ D'ASSISTER, et laissera de profonds souvenirs parmi la population religieuse de notre cité.

E. ROLAND.

Or, tout s'oublie chez certains avec le temps et les exigences de la politique, et ces profonds souvenirs, qui subsistent toujours parmi la population religieuse de notre cité, sont effacés de la mémoire de notre confrère. C'est dommage, car le *Courrier* promettait alors; heureusement qu'il nous reste un espoir; c'est qu'avec le temps et les exigences d'une nouvelle politique, cette feuille, qui déclare aujourd'hui la GUERRE AU CLÉRICATISME, cessera d'encenser ses faux dieux pour revenir à ses premières amours.

### Résultat de quelques élections EN MAINE-ET-LOIRE.

**Les Rosiers.** — Aux dernières élections du Conseil d'arrondissement, M. Chaillou avait lutté contre M. Desvignes, maire des Rosiers; grâce à certains agissements, il a été nommé conseiller d'arrondissement.

Cette fois, aux élections municipales, M. Desvignes a toutes les voix ou à peu près; M. Chaillou 27 voix sur 500 votants!!! et 600 électeurs!!!

**Grézillé.** — M. Priou-Cailleau, qui avait également échoué aux dernières élections pour le Conseil d'arrondissement, a été acclamé aux élections municipales de dimanche.

**Chemillé.** — Avant les élections, deux républicains au Conseil; ils ont voulu faire du zèle et accroître leur nombre: balayés; il n'en reste plus que le triste souvenir.

**Saint-Georges-des-Sept-Voies.** — La liste conservatrice passe en entier à l'exception de M. Chauviré, notaire, qui arrive, bien juste, bon dernier. — Une demi-voix de moins, il ne passait pas.

**Durtal.** — Deux listes se trouvaient en présence; c'est la liste conservatrice qui a passé.

La liste du maire républicain, le docteur Marchand, reste tout entière en minorité. Le maire obtint seulement 390 voix, tandis que le 2<sup>e</sup> de la liste conservatrice en a obtenu 402.

**Saint-Mathurin.** — La liste républicaine est battue, ils avaient cependant de chauds candidats, et c'est le pays de M. le député Benoist.

**Avrillé.** — La liste conservatrice de M. le maire Raffray triomphe complètement.

**Pouancé.** — La liste des conservateurs a passé à une énorme majorité.

**Mozé.** — La liste conservatrice triomphe.

**Montreault.** — M. Godefroy, ancien maire, n'a obtenu que 68 voix. Le dernier

de la liste des conservateurs en a obtenu 400.

**Saint-Rémy.** — La liste conservatrice passe tout entière.

**La Jumellière.** — M. le comte de Maillé est élu en tête de la liste avec l'unanimité des suffrages.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

**Cherré.** — Nos lecteurs savent que l'année dernière le préfet Assiot avait suspendu de ses fonctions de maire l'honorable M. Hébert, maire de Cherré, et même obtenu du ministère un arrêté de révocation.

Dimanche dernier, les électeurs de Cherré ont eu la parole et ils ont élu M. Hébert et la liste patronnée par M. Hébert.

Il est vrai que ce n'est pas la faute de M. Louis Janvier de La Motte, député et conseiller général! Jugez-en, lecteurs, par la lettre suivante que M. Louis Janvier de La Motte n'avait pas craint d'adresser personnellement aux électeurs de Cherré:

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Paris, le 188

Mon cher monsieur,

C'est au nom de l'intérêt de la commune de Cherré que je viens vous prier de ne point choisir dimanche prochain des conseillers municipaux ennemis du gouvernement et désireux de ramener, au prix de nouveaux bouleversements et de nouveaux impôts, le règne d'Henri V et de la noblesse: ne nommez donc pas les maires et adjoints révoqués, et écoutez les conseils patriotiques de votre bien dévoué,

LOUIS JANVIER DE LA MOTTE, Député et conseiller général.

Ajoutons que cette lettre était accompagnée d'une liste de candidats que recommandait particulièrement M. Louis Janvier.

Les électeurs de Cherré ont eu le bon esprit de mettre de côté les candidats de M. Louis Janvier, qui en est pour les frais de sa manœuvre et pour ses frais de correspondance.

Il voit aussi quel cas les électeurs de Cherré ont fait de ses conseils.

On écrit de Chemillé à *l'Etoile*:

A Chemillé, grande affluence des électeurs au scrutin, peu d'abstentions.

La liste du maire républicain et le maire lui-même ont échoué.

La liste conservatrice, sur laquelle figuraient les noms des anciens conseillers municipaux, écartés de la sienne par le maire, a passé à une grande majorité.

M. B. Gourdon, récemment révoqué des fonctions d'adjoint, pour son active participation à la résistance aux décrets contre les congrégations, lors de l'expulsion des Trappistes de Bellefontaine, est au nombre des élus.

M. le comte de Maillé, conseiller général du canton, a puissamment contribué au succès en prêtant son appui aux conservateurs.

La lutte avait été engagée sur le terrain du respect des libertés publiques, de la liberté religieuse et de la liberté d'éducation des enfants.

A Nantes, la liste républicaine a obtenu la majorité des suffrages. Six conservateurs seulement sont élus.

Dans les communes rurales de la Loire-Inférieure, la liste conservatrice a seule passé. Le même résultat a été obtenu pour les communes du département d'Indre-et-Loire.

Tours seul a donné ses voix aux candidats républicains.

A Laval, la ville a voté pour les républicains (il n'y avait pas de liste conservatrice); les communes rurales de la Mayenne ont voté pour les conservateurs.

En résumé, les républicains l'emportent dans les villes et sont battus dans les campagnes, sauf de rares exceptions.

### DEUX ÉPHÉMÉRIDES.

Nous trouvons dans une collection du *Journal de Maine-et-Loire* les éphémérides suivantes, avec les dates des 43 et 44 janvier:

13 janvier 1789. — Fin de l'hiver le plus grand et le plus rigoureux que l'on eût éprouvé depuis longues années, plus rigoureux que celui de 1709, qui avait été appelé jusqu'alors le grand hiver. Le froid avait

commencé le 25 novembre 1788; il ne fut interrompu que par deux faux dégelés très-courts. Toutes les rivières, la Loire même jusqu'à son embouchure, étaient prises et pouvaient porter, dans toute leur étendue, hommes, chevaux, bœufs et charrettes chargées. La misère fut extrême, le prix du pain devint excessif; mais la charité s'accrut dans les mêmes proportions. Toute la ville, tous les corps, toutes les compagnies, l'assemblée provinciale, les riches particuliers firent d'abondantes aumônes.

Les glaces brisèrent un grand nombre de bateaux et emportèrent une arche de Ponts-de-Cé. Une crue causée par la fonte des neiges et des glaces jeta la Loire hors de ses rives et fit périr, vers Orléans, plus de 4,000 personnes. Les glaces, accumulées au pont de Tours, firent refluer l'eau qui franchit la levée et se répandit par toute la ville.

L'alarme fut générale pendant une des nuits qui suivirent le 13 janvier; chacun montait dans les greniers et sur les toits pour se sauver, lorsqu'au milieu de la nuit les ponts se dégagèrent, les eaux s'écoulèrent, mais les glaces amoncelées renversèrent quatre arches du pont.

14 janvier 1768. — Débâcle des glaces. Lors du dégel, qui suivait un rigoureux hiver, les glaces emportèrent les ponts de Saumur, qui étaient en bois, aux Ponts-de-Cé, à Ancenis, à Nantes. La crue fut très-grande, et des débris de ces ponts remontèrent la Maine jusqu'à Bouchemaine. L'alarme fut très-vive sur la levée, dans la vallée, et surtout dans la ville de Saumur. Fort heureusement, les dernières arches du pont, que construisait M. de Cessart, étaient achevées; on se hâta de les remplir de terre pour permettre le passage aux piétons, en attendant qu'on fit les parapets.

### Dernières Nouvelles.

Athènes, 12 janvier.

Un long conseil des ministres a été tenu dans la soirée chez M. Comoundouros.

Conformément au décret qui règle la composition de l'armée, l'effectif militaire sera porté à 72,350 hommes, gendarmerie non comprise.

Les Turcs élèvent en toute hâte des fortifications autour de Domoco.

On nous fait savoir de cette dernière localité que de nouvelles batteries ont été envoyées de Vitolia en Epire et en Thessalie. Les journaux grecs considèrent la guerre comme une question de temps et assurent qu'elle est inévitable, même après l'arbitrage.

Vienne, 12 janvier.

La Porte est toujours très-hésitante au sujet de la proposition d'arbitrage. Elle

n'ose prendre la responsabilité d'un refus et craint, d'un autre côté, que les puissances, tout en atténuant les conditions de la conférence de Berlin, ne lui imposent encore de trop durs sacrifices.

En attendant, pour répondre aux manifestations belliqueuses de la Grèce, la Porte concentre en Thessalie une armée que l'on évalue à 50,000 hommes.

Dans nos cercles politiques, on considère la position militaire des Grecs comme pouvant devenir très-critique, si les efforts conciliants de la diplomatie venaient à échouer.

On écrit de Saint-Petersbourg au *Tageblatt*, de Berlin, que le théâtre de Cronstadt a été incendié le 9 janvier, à 3 heures du matin. Le surveillant du théâtre et sa famille, en tout sept personnes, ont péri dans les flammes.

On ajoute qu'on a arrêté samedi soir au Grand-Théâtre, à Saint-Petersbourg, deux individus qui avaient sur eux des journaux révolutionnaires et d'autres papiers compromettants.

### LA MAISON A. LAN ET C<sup>ie</sup> Banquiers.

18, rue Beaurepaire, à Saumur.

Délivre dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'Etat à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

**N'ACHETEZ RIEN**  
sans réclamer de vos Fournisseurs des  
**COUPONS COMMERCIAUX**  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN ET C<sup>ie</sup>, 18, rue Beaurepaire.

PLUS DE TÊTES CHAUVES. (Voir aux annonces.)

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Bilan général de la Caisse d'Épargne de Saumur, au 31 décembre 1880.

Au 1 <sup>er</sup> janvier 1880, il était dû, à 8,664 déposants, un capital de.....	2.942.177 fr. 83
Dans le courant de ladite année, la Caisse a reçu :	
1 <sup>o</sup> En 5,011 versements-espèces, dont 977 nouveaux, la somme de.....	737.890 fr. 72
2 <sup>o</sup> En 34 transferts-recettes de diverses Caisses, celle de.....	12.636 34
3 <sup>o</sup> En 57 arrérages de rentes perçus pour le compte des déposants, celle de.....	239 25
5,102 Total des versements.....	750.766 28
Elle a capitalisé, au compte des déposants, une somme d'intérêts s'élevant à.....	112.219 37
Ensemble.....	862.985 65
Total du crédit.....	3.805.163 48
Elle a remboursé :	
1 <sup>o</sup> En 2,801 retraits-espèces, dont 266 pour solde, la somme de.....	631.119 58
2 <sup>o</sup> En 37 transferts-paiements sur diverses Caisses, celle de.....	11.741 29
3 <sup>o</sup> En 5 achats de rentes sur la demande des déposants, celle de.....	4.899 55
4 <sup>o</sup> En 23 achats de rentes d'office, celle de.....	5.875 70
5 <sup>o</sup> En 17 reliquats de livrets frappés de prescription, celle de.....	530 55
2,883 Total des remboursements.....	654.166 67
En conséquence, au 31 décembre 1880, la Caisse redoit, à 9,375 déposants, tant en capital qu'en intérêts, un solde de.....	3.150.996 81
Accroissement du solde, cette année... 208,818 fr. 98 c.	

### SITUATION DES LIVRETS.

Livrets ouverts, en 1880.....	977
Livrets soldés, en 1880.....	266
Accroissement.....	711 livrets.
Livrets existant au 1 <sup>er</sup> janvier 1880.....	8.664
Nombre de livrets en circulation au 31 décembre 1880.....	9.375

Certifié conforme aux écritures.

Le Caissier, H. CHOYER.

